



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR À L'ARC



PARTAGE TES FLÈCHES

REGLEMENT

La finalité première est qu'un non licencié découvre le tir à l'arc. Cette rencontre doit aussi permettre au licencié de passer un bon moment. Elle doit lui permettre de prendre plaisir à faire découvrir son activité et contribuer au plaisir qu'il prend en tirant à l'arc dans un club affilié à la FFTA.

L'entraîneur devra donc adapter la distance et la taille du blason aux capacités du jeune. Cela ne doit pas être trop facile pour présenter un intérêt mais ne doit pas non plus le mettre en difficulté. Des adaptations sont proposées ci-dessous.

Cela peut se dérouler en salle ou en extérieur.

**ACTION FINANÇABLE DANS LE CADRE DE LA CAMPAGNE DE SUBVENTIONS
PSF [Subventions](#)**

[Projet Sportif Fédéral - Agence Nationale du Sport | Fédération Française de Tir à l'arc \(ffa.fr\)](#)



Période de l'opération

L'opération « Partage tes flèches » se déroule de fin avril au 30 septembre 2027.

Catégories d'âge

Trois catégories d'âge sont proposées :

- Jusqu'à 12 ans durant la saison 2027 : U11 et U13 ;
- De 13 à 17 ans durant la saison 2027 : U15 et U18 ;
- Âges mixtes jusqu'à 17 ans : de U11 à U18.

Il n'y a pas de catégorie genrée. Les équipes peuvent donc être mixtes.

Distances et blasons

- Le jeune licencié « parrain » tire à 18 m, sur le blason correspondant à sa catégorie en tir à 18 m ;
- Le débutant tire à 8 m sur un blason de 80 cm. Les enfants de moins de 10 ans peuvent tirer à 6 m.

L'entraîneur doit adapter la distance et la taille du blason aux capacités du jeune. La situation ne doit être ni trop facile, afin de conserver un intérêt, ni trop difficile, afin de ne pas mettre le débutant en échec.

Le challenge peut se dérouler en salle ou en extérieur.

Organisation pratique

Option 1 : utilisation de cibles mobiles

Lorsque le club dispose de cibles mobiles, un pas de tir unique est mis en place. Les cibles sont installées côte à côte, en alternant les distances de 8 m et de 18 m — ou de 6 m si nécessaire — afin que les deux membres d'une même équipe restent proches.

Option 2 : organisation du tir en deux vagues

S'il n'est pas possible de mettre en place un pas de tir unique, notamment en l'absence de cibles mobiles ou si leur nombre est insuffisant, le tir s'effectue en deux vagues.

Les jeunes licenciés « parrains » tirent en premier, sous les encouragements de leur partenaire. Une zone d'attente doit être matérialisée par une ligne, un cerceau ou tout autre dispositif adapté.

Tous les archers avancent ensuite et les débutants tirent leurs flèches, avec la présence d'un archer confirmé derrière eux.

Dans le cas de jeunes tirant à 6 m, l'organisation d'une troisième vague n'est pas conseillée, car elle nuirait au dynamisme de la rencontre. L'utilisation de quelques cibles mobiles ou l'organisation de deux temps de tir différents doit être privilégiée.

Déroulement du challenge

1. Échauffement

Un échauffement collectif, ludique et adapté à l'âge des participants est organisé.

2. Initiation ou volées d'essai

Une phase d'initiation est organisée si celle-ci a lieu le jour même du challenge. Elle est encadrée par un entraîneur du club. Le débutant peut également être accompagné individuellement par son binôme ou coéquipier licencié.

Si l'archer débutant a déjà participé à une ou plusieurs séances en amont du challenge, deux volées d'essai sont organisées.

3. Démarrage du challenge

Deux volées libres

Trois flèches sont tirées par archer. Les points des deux archers sont cumulés.

Deux volées chronométrées

Chaque archer tire trois flèches en une minute. Les points des deux archers sont cumulés.

Deux volées « bonus/malus »

- Une volée « malus » : chaque archer tire quatre flèches. Les trois moins bonnes flèches de chaque archer sont comptabilisées ;
- Une volée « bonus » : chaque archer tire quatre flèches. Les trois meilleures flèches de chaque archer sont comptabilisées.

Deux volées « fun »

Le club choisit deux situations parmi les propositions suivantes :

- Tir par équipe avec une rotation à chaque flèche, en cas d'utilisation d'un pas de tir unique ;
- Tir assis sur une chaise ;
- Tir pieds serrés pour les débutants et avec un genou au sol pour les licenciés ;
- Situation libre, par exemple un petit parcours cardio suivi d'un tir libre.

En cas de besoin, les situations peuvent être adaptées afin de permettre à un jeune en situation de handicap de participer.

4. Fin du challenge

Le club peut terminer la rencontre par un jeu et un goûter, accompagnés de l'annonce des résultats.

Classements

Classement au sein du club

Le classement est établi en cumulant les points obtenus par les deux membres de l'équipe.

En cas d'égalité, le score du débutant est pris en compte. Si l'égalité persiste, le club choisit librement la méthode de départage : avantage aux plus jeunes, absence de départage ou toute autre méthode adaptée.

Le club est libre de récompenser ou non les participants, notamment avec des diplômes ou de petites médailles.

Classement national des équipes

Un classement national est établi en cumulant les points obtenus par les deux archers.

En cas d'égalité, le score du débutant est pris en compte. Si l'égalité persiste, les équipes sont classées ex æquo.

Classement du meilleur club « Partage tes flèches »

Un classement du meilleur club « Partage tes flèches » est effectué en s'appuyant sur les critères suivants :

- Le nombre d'équipes différentes inscrites par le club ;
- Le nombre d'équipes composées d'un jeune non licencié devenu licencié avant la fin de la saison 2027.

Modalités de participation

Il n'y a pas de préinscription à effectuer.

Un responsable du club — dirigeant, entraîneur ou autre personne désignée — doit saisir les résultats des équipes sur le site suivant :

<https://partage-tes-fleches.web.app/page-login>

Les résultats doivent être saisis au plus tard le 30 septembre 2027.

La connexion s'effectue à l'aide du numéro d'affiliation du club. Le nom du club se remplit automatiquement.

Un référent doit être déclaré. Les informations suivantes seront demandées :

- Nom et prénom ;
- Numéro de téléphone ;
- Adresse électronique.

Outils mis à disposition

Des invitations peuvent être remises aux jeunes du club afin qu'ils les transmettent à leur futur binôme.

En utilisant les feuilles de marque mises à disposition par la FFTA, le référent disposera de toutes les informations nécessaires au moment de la saisie :

- Nom et prénom des deux archers ;
- Âge des deux archers ;
- Numéro de licence, le cas échéant ;
- Adresse électronique de contact ;
- Score réalisé par l'équipe.